

Ingersheim, le 26 mai 2020

**Réouverture du Lycée
A compter du 2 juin 2020
[date prévisionnelle]**

Madame, Monsieur, Chers parents,

La réouverture **progressive** du Lycée pour les élèves est programmée à compter du mardi 2 juin. Conformément à la circulaire ministérielle du 4 mai, priorité est accordée aux élèves de 3PM, 2de rebond, Terminales technologiques et professionnelles, 2de professionnelles, ainsi qu'aux élèves du dispositif ULIS PRO.

Pour la semaine du 2 au 5 juin, l'accueil est réparti de la manière suivante :

Mardi 2 et mercredi 3 juin : les élèves de 3PM, 2Rebond, 1CIP, 1CELEC, 2MELEC, 2MEIPC.

Jeudi 4 et vendredi 5 juin : les élèves de TST2D, 2CIP, 2CELEC, TMELEC, TMEIPC.

Nous vous demandons de rester dans la même dynamique de suivi et d'échanges pour vos enfants pour le maintien de leurs connaissances et la poursuite du travail scolaire. Dans l'immense majorité des cas, vos enfants sont actifs et sérieux dans le suivi de leur scolarité à distance, et nous savons que cela demande des efforts de la part de toute la famille.

Pour cette dernière période de travail, nous vous encourageons à ne rien relâcher : les professeurs, la CPE, les assistants d'éducation, les agents et nous même sommes, tous ensemble, à vos côtés pour assurer au mieux la continuité pédagogique.

Afin de répondre aux exigences du protocole sanitaire national, **préalable à tout accueil des usagers**, qui s'impose à tous les établissements du second degré, et de satisfaire aux exigences de continuité pédagogique, de reprise progressive et de droit à l'instruction, l'accueil de votre enfant va s'organiser dans les conditions suivantes :

1. Continuité pédagogique (élèves, étudiants, stagiaires de formation continue) :

- ↳ Accueil des élèves, **en présentiel**, par demi-classe (seuil maximum 15 élèves ou étudiants en salle banalisée et 5 élèves ou étudiants en atelier) en demi-journée : le matin de 8 h 15 à 12 h 15, en continu du lundi au vendredi ;
- ↳ L'après-midi, **en distanciel**, selon les mêmes modalités que pendant le confinement, via MBN
- ↳ Les élèves suivent **un parcours individualisé** : bilan depuis le confinement – fondamentaux – gestes professionnels en atelier – remédiation – remise à niveau et tous suivent un enseignement civique des gestes barrières.

2. Accueil des élèves dont les familles seraient sans solution les après-midis

- ↳ Un dispositif sera mis en place pour assurer un accueil dont les parents se seront manifestés. Du 2 au 5 juin, les élèves concernés apporteront un repas tiré du sac, consommé dans la cour de récréation.

3. Service de demi-pension

En raison d'un protocole sanitaire strict et non encore stabilisé, l'accueil des élèves du Lycée en demi-pension sera opérationnel à compter du lundi 8 juin. Le repas sera présenté sous la forme d'un plateau-repas, à consommer dans le restaurant scolaire (aucun gaspillage alimentaire ne sera toléré).

4. Aménagement des salles de classe, itinéraires de circulation

Les salles de classe sont réaménagées de sorte à garantir la distanciation, de même qu'un balisage avec sens de circulation et distance sanitaire à respecter. Le rythme de la matinée est adapté, avec des temps de récréation décalés pour encore une fois garantir la distanciation physique et la rationalisation du brassage des publics.

Comme indiqué en introduction, un protocole sanitaire est mis en place visant à respecter et à faire respecter les gestes barrières, protecteur, et la distanciation physique

5. Mesures sanitaires conformément aux réglementations nationales

- ↳ L'ensemble des personnels, formés aux gestes barrières, a pour mission première de former les élèves à leur tour. Un personnel de vie scolaire accueille les élèves et les invite à se désinfecter les mains (lavage au savon ou gel hydro-alcoolique) selon la méthode sanitaire de désinfection (ce geste sera répété à l'issue de la récréation, avant l'entrée en demi-pension et avant l'entrée en classe ou en atelier).
- ↳ Avant d'accéder à l'atelier les élèves doivent passer au vestiaire à tour de rôle pour s'équiper avec la tenue professionnelle ; la tenue civile est déposée dans un sac en plastique (amené par l'élève) ; à l'issue de la séance geste inversé.
- ↳ Les locaux et les matériels seront systématiquement nettoyés et désinfectés quotidiennement selon le protocole sanitaire national et le protocole sanitaire des agents de la Région.
- ↳ Les enseignants porteront un masque durant la prise en charge des élèves.

↳ **Chaque élève devra également porter un masque, fourni par la famille.**

↳ Un lieu spécifique est déterminé afin de traiter les suspicions de cas de Covid-19 selon un protocole sanitaire infirmier.

Pour conclure, le retour en classe de fait sur la base du volontariat, comme le prévoit la circulaire du 4 mai 2020. La présence des élèves à compter du 2 juin est considérée comme effective jusqu'à la fin de l'année scolaire, à savoir le 4 juillet. Pour des raisons de bon fonctionnement et de suivi scolaire, on ne pourra accepter une présence discontinuée.

Une fiche parent est jointe au présent courrier, ainsi qu'un emploi du temps type de la demi-journée.

La réussite de la reprise pédagogique est un enjeu majeur de l'école de la confiance pour laquelle chacun a une responsabilité.

L'équipe de direction

Emploi du temps générique* de la semaine du 2 au 5 juin :

Horaires	MARDI 2 juin	MERCREDI 3 juin	JEUDI 4 juin	VENDREDI 5 juin
8 h 15	Accueil Désinfection des mains			
8 h 30	Formation aux gestes barrières			
9 h 00 – 10 h 00	Séance/Atelier	Séance/Atelier	Séance/Atelier	Séance/Atelier
10 h 00 – 10 h 30	Récréation décalée			
10 h 30 – 11 h 25	Séance/Atelier	Séance/Atelier	Séance/Atelier	Séance/Atelier
11 h 25 – 12 h 15	Séance/Atelier	Séance/Atelier	Séance/Atelier	Séance/Atelier
A compter du 8/06 : 12 h 15 – 12 h 30	Pour les ½ pensionnaires Désinfection des mains			
A compter du 8/06 : 12 h 30 – 13 h 00	Repas au restaurant scolaire			

*Un Edt précis sera communiqué le jour de la reprise

FICHE PARENTS
RETOUR DE MON ENFANT AU LYCEE SUR LA BASE DU VOLONTARIAT

« Mes points de vigilance »

- connaissance des gestes barrières
- rappel de la consigne de distanciation
- utilisation du masque
- lavage des mains régulier : avant de partir au Lycée et au retour,
- prise de la température de mon enfant tous les matins avant de partir. Si température > à 37,8°, je garde mon enfant à la maison et je préviens le Lycée

(si votre enfant présente de la fièvre et un autre signe de covid-19, il sera isolé dans l'attente de votre arrivée pour le ramener à votre domicile)

Transports

Elèves venant par leurs propres moyens ou transportés par les parents

- les élèves venant à pied ou en vélo devront respecter la distanciation physique et éviter tout regroupement aux abords de l'établissement
- les parents qui déposent leur enfant en voiture pourront utiliser les places de dépose-minute mais ne pourront pas y stationner, et éviteront de quitter leur véhicule.
- Les élèves et étudiants venant en voiture devront également respecter les règles de distanciation et de regroupement (1 place sur 2).